

L'OETH déploie le dispositif OA Santé en partenariat avec le CRIP UGECAM

L'OETH et le CRIP (centre de rééducation et d'insertion professionnelle) de l'UGECAM (Union pour la gestion des établissements de caisses d'assurance maladie) à Montpellier annoncent l'ouverture d'OA Santé, dispositif de pré formation aux métiers du soin et d'aide à la personne à destination des personnes en situation de handicap, qu'elles soient demandeurs d'emplois ou en reconversion professionnelle.

S'inspirant de son équivalent pour le secteur social et médico-social (OASIS Handicap), OA Santé a pour objectif d'Orienter et d'Accompagner les candidats sélectionnés dans la construction d'un projet professionnel vers les métiers du sanitaire (infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif et social) et du médico-social (accompagnant éducatif et social et assistant de vie aux familles).

Valider les compétences nécessaires à l'entrée dans une formation qualifiante, en vue de l'obtention d'un titre ou d'un diplôme professionnel.

Le dispositif qui comprend 14 semaines de formation (8 semaines en centre de formation et 6 semaines en établissement) s'articule autour de plusieurs axes : entretiens de suivi de projet personnalisé, aide au positionnement professionnel, validation de l'adéquation handicap/métier, mises en situations professionnelles et préparation à la formation qualifiante et à ses modalités d'entrée.

A l'issue de ce cursus les candidats intègrent une formation qualifiante via un contrat en alternance. Si celui-ci est signé dans un établissement de l'accord OETH, un soutien financier peut être apporté à l'établissement.



La première session a débuté le 05 novembre 2018 et se terminera le 22 février 2019. Elle compte aujourd'hui six personnes. Lieu de formation sur Montpellier avec une possibilité d'hébergement gratuit proposée sur place pour les personnes éloignées de Montpellier et des stages près de son lieu de résidence.

oeth

L'accord OETH est le premier accord paritaire relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif. Cet accord réunit la Croix-Rouge française, la FEHAP, Nexem et les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO.

L'accord OETH concerne 16 000 établissements et 500 000 salariés. www.oeth.org

UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer - la santé sans préjugés

Le CRIP, Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle est réservé aux personnes Reconnues en Qualité de Travailleurs Handicapés par les Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) qui délivrent les décisions d'orientation. Il a pour mission de dispenser une formation qualifiante en vue de leur insertion ou réinsertion professionnelle, soit vers un milieu de travail ordinaire, soit vers le milieu protégé. L'accompagnement médico-psycho-social des stagiaires est assuré par une équipe pluridisciplinaire. <https://crip-34.fr>

Contact presse : Anaïs Martin anaïs.martin@oeth.org 01.40.60.58.57